



Assises et Prix

des délais
de paiement

TEMPS FORTS

Mercredi 12 juin 2019 de 8h30 à 12h30 au siège du MEDEF

Depuis 2014, les « Assises et Prix des délais de paiement » est un rendez-vous professionnel et fédérateur, valorisant les efforts des entreprises vertueuses et récompensant les meilleures pratiques

UN ÉVÉNEMENT COPRODUIT PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



LES ORGANISATEURS

La reprise de cet événement par la FIGEC et l'AFDCC au cours de l'année 2018, s'inscrit dans une volonté commune de poursuivre un engagement en faveur des métiers en lien avec la problématique des délais de paiement.



La Fédération Nationale de l'Information d'Entreprise, de la Gestion des Créances et de l'Enquête Civile est l'organisation professionnelle qui rassemble les entreprises (start-ups, PME, ETI, filiales de banques, grands groupes) de la gestion du risque client, au service de l'économie française.

www.figec.com



CHARLES BATTISTA
Président

La FIGEC considère les retards de paiement comme un enjeu national qui concerne l'intégralité des acteurs de l'économie de

notre pays. Si l'on garde à l'esprit qu'ils sont la cause de 25% des faillites des entreprises françaises chaque année, on comprend la nécessité de relever le défi. Un événement comme *Les Assises et Prix des délais de paiement* constitue un rendez-vous incontournable auquel nous nous devons de contribuer au côté de l'AFDCC.



AFDCC
L'ASSOCIATION DES CREDIT MANAGERS

L'AFDCC est, en France, l'unique association professionnelle des *credit managers* et le seul référentiel métier. Elle regroupe et anime un réseau de 1000 *credit managers*, issus des plus grandes entreprises internationales ou de PME, dans tous les secteurs et toutes les régions.

www.afdcc.fr

ERIC LATREUILLE
Président



L'AFDCC favorise notamment le dialogue des pouvoirs publics avec les acteurs du privé autour des enjeux des délais de paiement.

Les Assises et Prix des délais de paiement est une formidable tribune pour partager nos préoccupations, nos expériences et nos solutions. Les *credit managers* de l'AFDCC étant les partenaires naturels des entreprises de la FIGEC, il s'est imposé comme une évidence que nous devons unir nos forces pour organiser cette 6^e édition.

LE PROGRAMME

Une matinée pour combiner informations, échanges, analyses et perspectives dans une ambiance studieuse et conviviale.

	Thème
8h45 – 9h15	INTERVENTION DE MADAME AGNÈS PANNIER-RUNACHER, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
9h15 – 9h25	INTRODUCTION DE LA MATINÉE <i>En présence de Jérôme Mandrillon (Délégué Général des Assises et Prix des délais de paiement), Charles Battista (Président de la FIGEC) et Eric Latreuille (Président de l'AFDCC)</i>
9h25 – 10h05	PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINT SUR LES CHARTES & LABELS, APPORTS DE LA LOI PACTE <i>Animation : Jérôme Mandrillon (Délégué Général des Assises et Prix des délais de paiement) Jeanne-Marie Prost (Présidente de l'Observatoire des délais de paiement), Pierre Pelouzet (Médiateur des entreprises), Jean-Noël Barrot (Vice-président de la commission des finances à l'Assemblée nationale) et Thierry Millon (Directeur des études ALTARES)</i>
10h05 – 10h50	FLUIDIFIER LA RELATION CLIENT/FOURNISSEUR <i>Animation : Rachid Arhab, journaliste Laurent Playez (Head of B2B, American Express), Thomas Honegger (Directeur de la filiale France d'ESKER), Bruno de Laigue (Président DFCG), Chantal Lallet (Directrice Marketing et Organisation, BNP Paribas Factor) et Roland André (Directeur Général Adjoint de Docaposte)</i>
10h50 – 11h15	PAUSE
11h15 – 12h	IDENTIFIER LES BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉLAIS DE PAIEMENT <i>Animation : Rachid Arhab, journaliste Anne Williart (Vice-Présidente FIGEC), Christine Sarazin (Avocat au Barreau de Paris), François le Baccon (Responsable des agences de recouvrement, EULER HERMES), Stéphane Joby (Associé, IT Risk Consulting, KPMG), Michel Dumon (Vice-Président de la CAPEB Nouvelle Aquitaine), Pierre Pelouzet (Médiateur des entreprises), Virginie Murga (Responsable développement produit court terme, BPI France)</i>
12h – 12h30	REMISE DES PRIX <i>Animation : Rachid Arhab, journaliste Jeanne-Marie Prost, Présidente de l'Observatoire des délais de paiement et Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises. En présence du collège des experts</i>
12h30 – 12h45	CONCLUSION PAR GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX, PRÉSIDENT DU MEDEF

ACCUEIL CAFÉ ET NETWORKING



Les participants se retrouvaient autour d'un accueil café. Durant une demi-heure, ils ont pu ainsi se retrouver, se présenter et rencontrer les partenaires qui présentaient leurs offres de services et leurs solutions.

UN IMMENSE SUCCES



Les tables rondes durant cette matinée ont fait salle comble. Représentants des institutions de l'Etat et chefs d'entreprise ont pu débattre et échanger sous la houlette bienveillante du journaliste Rachid Arhab et de Jérôme Mandrillon, délégué général de l'événement.



INTRODUCTION ET MOT D'OUVERTURE

Coorganisateurs de cette 6e édition, **Charles Battista**, président de la FIGEC et **Eric Latreuille**, président de l'AFDCC, rappelaient l'enjeu national des délais de paiement mais aussi l'axe choisi pour ces Assises mettant en avant le « name and praise » et les bonnes pratiques.



PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINT SUR LES CHARTES & LABEL, APPORTS DE LA LOI PACTE



JEANNE-MARIE PROST
Présidente de l'Observatoire
des délais de paiement



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



JEAN-NOËL BARROT
Vice-Président de la
commission des Finances à
l'Assemblée nationale



THIERRY MILLON
Directeur des études
ALTARES

Jeanne-Marie Prost, Présidente de l'Observatoire des délais de paiement commentait les résultats de l'étude 2019. Elle rappelait notamment l'impact de la LME à partir de 2008 qui a permis au plus fort de la crise d'amorcer la baisse des délais de paiement en France à l'inverse de plusieurs de ses voisins européens. Si la baisse est globale, on continue de constater une grande hétérogénéité entre les petites entreprises et administrations et les grandes. Les premières étant beaucoup plus nombreuses à être respectueuses des délais légaux que les secondes.

Elle insistait également sur les gros efforts de transparence de l'Etat qui expliquent que les comportements des différentes administrations en matière de délais de paiement étaient accessibles et beaucoup plus détaillés.



PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINT SUR LES CHARTES & LABEL, APPORTS DE LA LOI PACTE



JEANNE-MARIE PROST
Présidente de l'Observatoire
des délais de paiement



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



JEAN-NOËL BARROT
Vice-Président de la
commission des Finances à
l'Assemblée nationale



THIERRY MILLON
Directeur des études
ALTARES



Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, rappelait les actions de ses services en matière d'impayés notamment et les contours des Chartes et Labels distinguant les organismes et les entreprises, des TPE aux plus grands groupes, vertueux dans leurs relations client/fournisseur.

Il tenait à souligner toute la dimension humaine autour du sujet des délais de paiement et la nécessité d'expliquer aux entreprises en retard de paiement toutes les conséquences dramatiques qu'entraînaient leurs retards sur les trésoreries de leurs fournisseurs. Une économie basée sur la confiance favorise le recrutement, l'investissement et par conséquent l'économie toute entière.

PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINT SUR LES CHARTES & LABEL, APPORTS DE LA LOI PACTE



JEANNE-MARIE PROST
Présidente de l'Observatoire
des délais de paiement



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



JEAN-NOËL BARROT
Vice-Président de la
commission des Finances à
l'Assemblée nationale



THIERRY MILLON
Directeur des études
ALTARES

Thierry Millon, directeur des études Altares, dressait un état des lieux complet des comportements de paiement en France et chez ses principaux partenaires économiques. Il citait deux chiffres pour commencer : fin 2019, 12 000 chefs d'entreprises et 50 000 salariés auront perdu leur emploi à cause des retards de paiement.

Si la France n'a pas à rougir de ses résultats en la matière par rapport à la moyenne européenne, elle est loin du peloton de tête. En une décennie, le taux des entreprises payant à l'heure leurs fournisseurs a augmenté (33 à 43%) même si l'on constate une légère remontée des délais de paiement à partir du printemps 2017. Cette dégradation de la situation s'explique par une conjoncture économique elle-même dégradée qui a tendance à encourager des entreprises à renouer avec des mauvaises pratiques. Cette dégradation entraîne une hausse des défaillances d'entreprises (environ une douzaine de structures de + 200 salariés par mois !). Ces fermetures brutales ont des conséquences directes sur les sous-traitants qui se retrouvent fragilisés à leur tour.

Il confirmait également les comportements plus vertueux des TPE/PME en matière de paiement que les grandes structures.



PANORAMA DES DÉLAIS DE PAIEMENT, POINT SUR LES CHARTES & LABEL, APPORTS DE LA LOI PACTE



JEANNE-MARIE PROST
Présidente de l'Observatoire
des délais de paiement



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



JEAN-NOËL BARROT
Vice-Président de la
commission des Finances à
l'Assemblée nationale



THIERRY MILLON
Directeur des études
ALTARES



Jean-Noël Barrot, Vice-Président de la commission des Finances à l'Assemblée nationale détaillait les dispositions de la loi PACTE en matière de financement des entreprises.

Il rappelait l'utilité des Assises des délais de paiement et comment elles alimentaient les travaux des différentes commissions. Il soulignait parmi les sujets concernés par le PACTE, celui des questions de trésorerie des entreprises (avances en compte courant, assouplissement des conditions d'un prêt par un actionnaire ou un associé, ou d'un prêt interentreprise, réforme de l'organisation des marchés publics).

ALLOCUTION D'AGNÈS PANNIER RUNACHER SECRETAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Les Assises étaient placées sous le haut patronage du Ministère de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, après avoir souligné l'intérêt suscité par ce rendez-vous, rappelait devant l'assemblée le devoir d'exemplarité de l'Etat et les efforts constants qui devaient être poursuivis par ses administrations en matière de respect des délais de paiement légaux.



FLUIDIFIER LA RELATION CLIENT/FOURNISSEUR



LAURENT PLAYEZ
Head of B2B France
AMERICAN EXPRESS



CHANTAL LALLET
Directrice Marketing &
Organisation
BNP PARIBAS FACTOR



ROLAND ANDRE
Directeur Général Adjoint
DOCAPOSTE



THOMAS HONEGGER
Directeur de la filiale France
ESKER



BRUNO DE LAIGUE
Président
DFCG

INTERVENTIONS ET ANALYSES

Laurent Playez d'American Express expliquait comment la société, présente dans plus de 200 pays, analysait les meilleures pratiques à travers le monde pour conseiller et accompagner les entreprises à mieux gérer leur trésorerie en améliorant leurs relations fournisseurs.

Roland André, Docaposte, insistait sur la nécessité d'accompagner les entreprises à réussir leur transformation numérique sans pour autant qu'elle induise une rupture de traitement des factures physiques. Les solutions doivent prendre en compte l'ensemble du processus pour éviter la fraude qui demeure une préoccupation grâce à la validation des clients. En amont. Il insistait sur le fait que l'innovation doit concerner l'ensemble des entreprises de la TPE à la multinationale.

Chantal Laulet, BNP Paribas Factor, abordait la thématique des solutions d'affacturage et plus particulièrement celles concernant le e-commerce en forte croissance. Les nouvelles solutions sur une plateforme permettent au e-vendeur de bénéficier de facilité en matière de financement dès l'émission du bon de commande. Pour la place des marchés, c'est du temps administratif de gagné, une meilleure connaissance de l'écosystème des vendeurs et la possibilité de se différencier davantage.



FLUIDIFIER LA RELATION CLIENT/FOURNISSEUR



LAURENT PLAYEZ
Head of B2B France
AMERICAN EXPRESS



CHANTAL LALLET
Directrice Marketing &
Organisation
BNP PARIBAS FACTOR



ROLAND ANDRE
Directeur Général Adjoint
DOCAPOSTE



THOMAS HONEGGER
Directeur de la filiale France
ESKER



BRUNO DE LAIGUE
Président
DFCG

Thomas Honegger présentait les différentes solutions d'Esker en matière de dématérialisation des documents mais aussi des processus de gestion des clients comme ceux de leurs fournisseurs de la phase des devis jusqu'à celle du lettrage. Les solutions proposent d'automatiser sur la partie fournisseur de contrôler les achats, d'assurer la réception des factures fournisseurs dans un monde hybride qui ne cesse d'évoluer. (courrier, flux électronique, portail, etc...) mais aussi de partager le processus de validation en temps réel.



Bruno de Laigue, président de la DFCG, comparait les flux financiers d'une entreprise au sang irriguant une organisme.

Saluant l'innovation des solutions présentées, il précisait cependant qu'elles ne pouvaient fonctionner pleinement qu'avec des processus internes strictes. Ils réclament de la ténacité et de la rigueur dans les deux sens et demande à une entreprise de payer en temps et en heure ses propres fournisseurs. Il rappelait également que le Crédit moyen terme des banques bénéficiait de taux très intéressants et qu'il constituait un bon moyen pour financer les besoins de fonds de roulement des entreprises.



IDENTIFIER LES BONNES & MAUVAISES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉLAIS DE PAIEMENT



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



CHRISTINE SARAZIN
Avocat
Barreau de Paris



Anne WILLIART
Vice-Présidente
FIGEC



VIRGINIE MURGA
Responsable
développement
produit court terme
BPI FRANCE



FRANÇOIS LE BACCON
Responsable des
agences de
recouvrement
EULER HERMES



STEPHANE JOBY
Associé, IT Risk Consulting
KPMG



MICHEL DUMON
Trésorier adjoint
CAPEB

Baromètre 5^e édition Médiateur des entreprises & Sidetrade

Avant l'ouverture de la table ronde, **Olivier Novasque** CEO et fondateur de la société Sidetrade présentait quelques données de l'étude qu'elle conduit avec la Médiation des entreprises. Elles sont extraites de 2,9 millions € de factures émises par 120 000 PME pour un flux de 700 Mds €. Leur solution analysant en temps réel les déclarations de litige mais aussi leurs résolutions. Parmi les principaux enseignements expliquant les retards de paiement, on note l'absence de relance du client qui a tendance à en profiter mais aussi des blocages (environ 1/6 des factures émises !) qui prennent en moyenne 48 jours pour être résolus. Le taux des litiges déclarés passe du simple au double selon les secteurs.



IDENTIFIER LES BONNES & MAUVAISES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉLAIS DE PAIEMENT



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



CHRISTINE SARAZIN
Avocat
Barreau de Paris



Anne WILLIART
Vice-Présidente
FIGEC



VIRGINIE MURGA
Responsable
développement
produit court terme
BPI FRANCE



FRANÇOIS LE BACCON
Responsable des
agences de
recouvrement
EULER HERMES



STEPHANE JOBY
Associé, IT Risk Consulting
KPMG



MICHEL DUMON
Trésorier adjoint
CAPEB



Anne Willart, vice-présidente de la FIGEC, rappelait ses trois activités : l'information des entreprises, la gestion de créance et l'enquête civile. Son panel repose notamment sur les 17 millions de factures en retard que ses membres sont appelés à gérer sur une année.

Pour jouer pleinement son rôle visant à débloquer les litiges, il est nécessaire qu'elle puisse continuellement identifier les bonnes ou les mauvaises pratiques et plus particulièrement grâce au contact terrain. Cette longue expérience permet de caractériser les différents profils des non payeurs allant des sincères qui rencontrent des difficultés avec le libellé d'une facture aux véritables spécialistes en techniques de retard de paiement.

IDENTIFIER LES BONNES & MAUVAISES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉLAIS DE PAIEMENT



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



CHRISTINE SARAZIN
Avocat
Barreau de Paris



Anne WILLIART
Vice-Présidente
FIGEC



VIRGINIE MURGA
Responsable
développement
produit court terme
BPI FRANCE



FRANÇOIS LE BACCON
Responsable des
agences de
recouvrement
EULER HERMES



STEPHANE JOBY
Associé, IT Risk Consulting
KPMG



MICHEL DUMON
Trésorier adjoint
CAPEB

Virginie Murga, BPI France, rappelait le rôle de cette banque publique d'investissement résultante de la participation à parts égales de l'Etat et de la caisse des dépôts et consignations. Il en découle BPI France investissement, BPI France assurance et export et BPI France financement, la plus grosse des entités en volume.

BPI France a accompagné 80 000 entreprises leur mettant à disposition 24 Mds €.

En matière de bonnes pratiques, BPI France propose notamment aux entreprises des solutions gérables en ligne et des facilités de trésorerie. La banque mobilise désormais de la créance publique comme privée. La banque propose aussi du conseil, de la mise en relation et de la formation. Pour animer ce dernier volet, il existe un portail, BPI France université, qui est entièrement gratuit et contient 92 modules de formation en plus de webinars sur des thèmes spécifiques comme le fond de roulement ou la comptabilité d'entreprise.



IDENTIFIER LES BONNES & MAUVAISES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉLAIS DE PAIEMENT



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



CHRISTINE SARAZIN
Avocat
Barreau de Paris



Anne WILLIART
Vice-Présidente
FIGEC



VIRGINIE MURGA
Responsable
développement
produit court terme
BPI FRANCE



FRANÇOIS LE BACCON
Responsable des
agences de
recouvrement
EULER HERMES



STEPHANE JOBY
Associé, IT Risk Consulting
KPMG



MICHEL DUMONT
Trésorier adjoint
CAPEB

François le Baccon, Euler Hermès, expliquait les difficultés à constituer des dossiers solides en cas de retard de paiement et qu'il fallait ne pas sous-estimer l'importance des modalités de retard même s'il était délicat commercialement de les réclamer. Il insistait énormément sur l'importance de l'analyse financière des fournisseurs en amont qui peuvent changer de localisation et partir à l'étranger notamment.



Maître Virginie Sarazin, partenaire d'Euler Hermès, parlait de la nécessité de concilier trois obligations dans la gestion d'un contentieux : l'efficacité, la rapidité mais aussi l'humanité. Elle rappelait que les juges judiciaires étaient avant tout des femmes et des hommes du terrain, bénévoles et sensibles aux difficultés à la fois des créanciers et des débiteurs. S'il est nécessaire de traiter rapidement des contentieux qui sont le résultat de longues tractations, il est primordial de garder un lien avec le débiteur car une partie peut accepter un règlement à l'amiable juste avant de passer en jugement.



IDENTIFIER LES BONNES & MAUVAISES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉLAIS DE PAIEMENT



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



CHRISTINE SARAZIN
Avocat
Barreau de Paris



Anne WILLIART
Vice-Présidente
FIGEC



VIRGINIE MURGA
Responsable
développement
produit court terme
BPI FRANCE



FRANÇOIS LE BACCON
Responsable des
agences de
recouvrement
EULER HERMES



STEPHANE JOBY
Associé, IT Risk Consulting
KPMG



MICHEL DUMON
Trésorier adjoint
CAPEB

Stéphane Joby, KPMG, détaillait la différence d'une vision théorique du processus achat et la pratique infiniment plus complexe du fait des multiples obstacles et dysfonctionnements qui jalonnent ce parcours. Pour trouver des solutions, il est nécessaire de coupler une brique technologique avec une brique humaine, l'un n'allant pas sans l'autre. Côté innovation, du big data, du process mining permet de remonter sur plusieurs mois voire années et d'analyser l'ensemble des transactions du processus achat du client. Cette innovation permet de déterminer les points de blocages. Des paramètres préformatés additionnés à du machine learning facilitent le travail d'analyse des experts. KPMG favorise une méthodologie s'appuyant sur les principes du lean management dont les deux avantages sont le partage des problématiques du client et la co-construction des plans d'action.



TABLE RONDE 3

IDENTIFIER LES BONNES & MAUVAISES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉLAIS DE PAIEMENT



PIERRE PELOUZET
Médiateur des entreprises



CHRISTINE SARAZIN
Avocat
Barreau de Paris



Anne WILLIART
Vice-Présidente
FIGEC



VIRGINIE MURGA
Responsable
développement
produit court terme
BPI FRANCE



FRANÇOIS LE BACCON
Responsable des
agences de
recouvrement
EULER HERMES



STEPHANE JOBY
Associé, IT Risk Consulting
KPMG



MICHEL DUMONT
Trésorier adjoint
CAPEB



Michel Dumont, CAPEB, concluait cette table ronde en reprenant les différents points évoqués durant la table ronde. Son témoignage très précis et factuel énumérait quelques-unes des difficultés réelles des TPE et des PME du secteur du bâtiment, tout particulièrement les artisans qui travaillent avec du stock de matériaux qu'il leur faut payer. Il regrettait notamment que les artisans refusaient de plus en plus souvent de répondre aux appels d'offres publics car ils redoutaient les impayés de la part des administrations. Enfin, il rappelait combien il était difficile pour une petite entreprise de menacer un gros client en cas d'impayé de peur d'être placée sur une liste noire.

DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Accompagnant la FIGEC et de l'AFDCC, les partenaires ont contribué à la réussite de cette matinée. Ils ont pu échanger avec les participants au cours de séances de networking et présenter leurs offres de service et leurs solutions.



REMISE DES PRIX DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Les Prix des délais de paiement récompensent les pratiques exemplaires des lauréats.

Trois lauréats ont été désignés cette année :

- Prix « Public » pour la mairie de **Déville Lès Rouen** (Seine Maritime),
- Prix « Entreprise » pour la PME **Luc Durand** (Travaux publics)
- Prix « Coup de cœur - Prix Entreprise » au cabinet de conseil **A2 Consulting** (Société de conseil).



CONCLUSION DU PRESIDENT DU MEDEF

Cette 6e édition était conclue par Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF. Après avoir félicité les organisateurs, il rappelait combien était nécessaire la pédagogie prônée par ces Assises et ancrées des mauvaises habitudes comme celle de considérer les délais de paiement comme une source de financement.



NOS PARTENAIRES



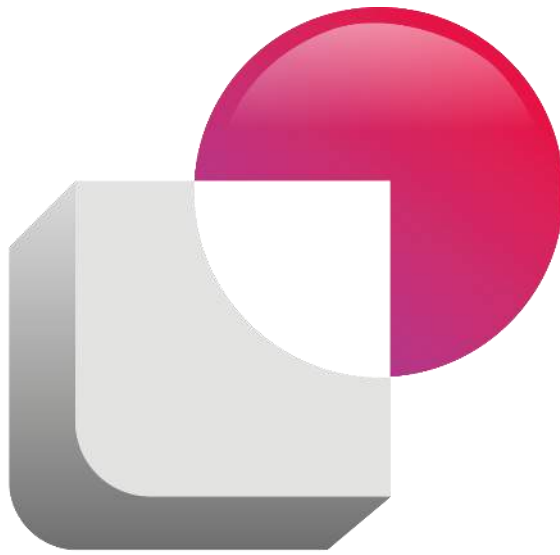
Événement placé sous le haut patronage du
ministère de l'Économie et des Finances



En partenariat avec



Rendez-vous à Lyon en septembre !



Assises et Prix

des délais
de paiement

WWW.DELAIS-PAIEMENT.FR



Contacts

Jérôme Mandrillon

Délégué Général

des Assises et prix des délais de paiement

jmandrillon@delais-paiement.fr

UN ÉVÉNEMENT COPRODUIT PAR



AVEC LE SOUTIEN DE

